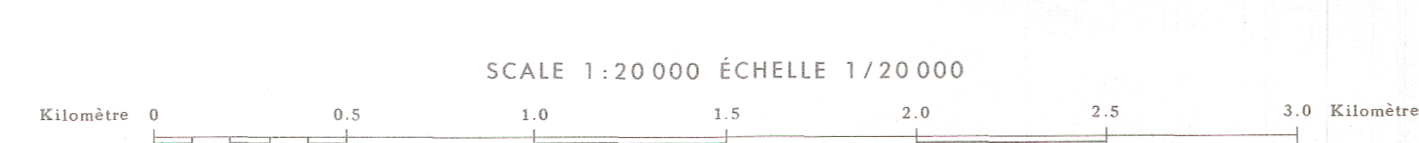


ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)

150 gamma
50 gamma
10 gamma
2 gamma
Magnetic depression
Flight lines
Flight altitude: 150 metres above ground level
Altitude du vol: 150 mètres au-dessus du niveau du sol
1 gamma = 10⁻⁴ Tesla = SI units
1 gamma = 10⁻⁴ Tesla en unités SI

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21409 G CARTE
210/7c,d
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK



Contribution to Canada-New Brunswick Mineral Development Agreement 1984/1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement, Project funded by Geological Survey of Canada.
Contribution à l'Entente canado-nébécoise sur le développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.

This map was compiled from data recorded by Geophysical Surveys Inc. between October 13, 1985 and April 12, 1987, using an helicopter-borne gradiometer. Two custom vapour magnetometers of 0.005 gamma resolution and vertically separated by 2 m, were towed under an helicopter at an average elevation of 150 m above ground. The average traverse and control line spacing were respectively 300 m and 5-6 km. Flight path recovery was effected using a video tape recorded by a vertically mounted camera inside the helicopter. After editing the survey data, the coordinates of the intersections of traverse and control line and differences in their magnetic values were printed out for use in the manual leveling analysis. Then, the total field values from the lower magnetometer were interpolated on a 50 m grid for the drafting of the isomagnetic curves by a digital plotter. No regional correction was made for the earth's magnetic field. The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.
Copies of this map may be obtained either from the New Brunswick Department of Natural Resources, Geological Surveys Branch, Mineral Resources Division, P.O. 6000, Fredericton, N.B. E3B 5H1, and from P.O. 50, Bathurst, N.B. E2A 5Z1 or the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0E8.
The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées par Les Relevés Géophysiques Inc. à l'aide d'un gradiomètre hélicoptère entre le 13 octobre 1985 et le 12 avril 1987. Deux magnétomètres à vapeur de résolution de 0,005 gamma et séparés de 2 m furent traînés sous l'hélicoptère, à une élévation moyenne de 150 m au-dessus du sol. L'espacement moyen des lignes de vol était de 300 m tandis que les lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 5-6 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'un ruban vidéo enregistré par une caméra installée verticalement dans l'hélicoptère.
Après avoir édité les données, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ainsi que les différences de leurs valeurs magnétiques ont été imprimées pour servir à l'analyse manuelle du nivellement. Les valeurs du champ total du magnétomètre inférieur furent ensuite interpolées sur une grille dont les carrés mesurent 50 m de côté afin de dessiner les courbes isomagnétiques, à l'aide d'un ordinateur numérique. La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique, à l'échelle 1:50 000, publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.
Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Ressources naturelles, Direction des levés géophysiques, Division des Ressources minières, c.p. 6000, Fredericton, N.B. E3B 5H1 et à l'endroit suivant, c.p. 50, Bathurst, N.B. E2A 5Z1 ou à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E8.
Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

MAP 21409 G CARTE
210/7c,d
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK